



Gouvernement du Canada

Commission des champs
de bataille nationaux

Government of Canada

The National Battlefields
Commission

COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

BUDGET FÉDÉRAL 2012 LA CCBN MINIMISE LES IMPACTS

Québec, le 4 avril 2012 - Le Budget 2012 a donné un aperçu du Plan d'action économique 2012 et de l'engagement du gouvernement du Canada de rétablir l'équilibre budgétaire. Le Budget a annoncé le 29 mars dernier que la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) atteindra des économies de 800 000 \$ (montant arrondi) à compter de 2013-2014 dans le cadre des initiatives du gouvernement de réduire le déficit. De façon plus précise, cela représente 755 000 \$.

D'ores et déjà, il importe de noter que la Commission ne diminuera pas les services qu'elle offre au public pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement, soit de retrancher 10 % de son budget sur deux années financières. Elle puisera plutôt dans son budget d'investissement et profitera d'une réorganisation en cours comme mesure de rationalisation des effectifs.

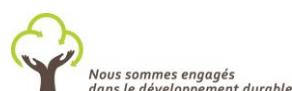
Les économies à atteindre en 2012-2013 sont de l'ordre de 156 000 \$ et portent sur la masse salariale. Certains changements survenus, non reliés au budget, et la non-reconduction de deux postes actuellement vacants (incluant les bénéfices sociaux) permettent de restreindre l'impact sur les ressources humaines.

D'autre part, une analyse des divers postes budgétaires d'opération démontre une réduction possible du côté du plan d'investissement à long terme, soit des projets spéciaux non récurrents. La diminution sera de l'ordre de 599 000 \$ et ce, à compter de l'année financière 2013-2014.

Quoique cette réduction soit importante, elle n'affectera pas l'atteinte des objectifs de la CCBN, soit la conservation et la mise en valeur du territoire. La Commission a voulu limiter le plus possible les impacts pour le public et les employés mais divers projets, tels la réfection d'infrastructures, devront se répartir sur un plus grand nombre d'années. Les réfections urgentes et prioritaires seront effectuées et les efforts mis pour minimiser les risques à la sécurité des usagers et afin de maintenir les installations conformes.

- 30 -

Source : Joanne Laurin, agente de communication
418 649-6251, joanne.laurin@ccbn-nbc.gc.ca



Canada